



NPA 31
9, rue Corneille
31100 Toulouse
contact@npa31.org

Toulouse, le 11 novembre 2014

Communiqué à la suite de l'interdiction
de la manifestation toulousaine
du 8 novembre

Manif interdite : le désordre préfectoral !

Sur les 21 interpellés entre 10 heures du matin et 23 h 59 le samedi 8 novembre :

- 11 ont été remis en liberté avec convocation en vue d'un rappel à la loi,
- 5 ont été déférés au parquet à l'issue de leur garde à vue et convoqués pour être jugés ultérieurement, et certains ont été placés sous contrôle judiciaire,
- 5 ont été déférés en comparution immédiate, dont un a demandé le report du jugement pour préparer sa défense, et 4, qui ont accepté d'être jugés sans délai, ont été condamnés à des peines de prison ferme (4 mois avec mandat de dépôt pour l'un, 3 mois pour un autre, sans mandat de dépôt) ou assorties du sursis (3 mois pour les 2).

Le NPA assure tous les condamnés de son entière solidarité. Il se tiendra aux côtés de celles et ceux dont le jugement a été reporté. Le seul tort de tous les interpellés : avoir été là au mauvais moment, quand la police répandue partout dans Toulouse a appréhendé au hasard des présumés manifestants pacifiques en train de se disperser pour justifier l'arrêté préfectoral instaurant quatorze heures d'état d'exception.

Amnistie pour les condamnés, arrêt des poursuites pour les inculpés à la suite des interdictions préfectorales de manifester des 1^{er} et 8 novembre.

Le NPA 31 remercie toute la population toulousaine, qu'elle ait eu l'intention de manifester ou qu'elle ait vaqué à ses occupations ordinaires, pour son calme et sa sérénité, son humour face aux provocations policières. Il remercie les journalistes indépendants, avec ou sans carte de presse, et les simples citoyens qui ont témoigné par écrit et filmé les exactions policières.

Le NPA 31 remercie les organisations démocratiques et ouvrières toulousaines qui, n'ayant pas appelé à la manifestation avant qu'elle ait été interdite par arrêté préfectoral, ont dépêché sur place, allées Jean-Jaurès, des observateurs qui ont pu constater la souricière d'une garde à vue en plein air illégale de 600 personnes pacifiques prises au piège d'un déploiement policier harceleur et provocateur.

Le NPA 31 sera présent à l'invitation de Solidaires 31 d'une réunion unitaire de toutes les organisations du mouvement ouvrier et démocratique de la ville pour faire rétablir à Toulouse les libertés de circulation et de manifestation.

Le combat continue pour l'arrêt définitif du projet de barrage de Sivens, pour que justice soit rendue à Rémi Fraisse, pour que cessent les violences policières et la militarisation de l'espace public par l'Etat, pour la démission de Bernard Cazeneuve.